
[Signez la déclaration ! RSPO : incapable, depuis 14 ans, d'éliminer la violence et la destruction générées par l'industrie de l'huile de palme](#)

Chers amis et collègues,

En vue de la prochaine Conférence annuelle de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO), les Amis de la Terre International et le Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) ont diffusé une déclaration commune.

Nous invitons les organisations à signer **et à soutenir la déclaration, qui dénonce le fait que la RSPO, depuis sa création il y a 14 ans, est un outil au service des intérêts commerciaux du secteur de l'huile de palme**. Le système de certification RSPO permet à l'industrie de l'huile de palme de se développer tout en assurant **l'écoblanchiment des destructions et des violations des droits de l'homme dont elle est responsable**.

Nous invitons des organisations du monde entier à signer la déclaration **d'ici le 9 novembre 2018**.

[box type="download"] **Cette déclaration est maintenant terminée. Date de fin: Nov 09, 2018.**
[Téléchargez les signatures ici](#). [/box]

Veuillez la diffuser aussi largement que possible : #RSPOtrompeLesConsommateurs | #RSPOappuieLaDESTRUCTION | #RSPOappuieLaVIOLENCE

En solidarité,

L'équipe du WRM

La déclaration complète

« RSPO : incapable, depuis 14 ans, d'éliminer la violence et la destruction générées par l'industrie de l'huile de palme »

Au cours de ses 14 années d'existence, la RSPO (la Table ronde sur l'huile de palme durable) n'a pas tenu sa promesse, qui était de « transformer » le secteur de la production industrielle d'huile de palme en un marché dit « durable ». En réalité, l'industrie de l'huile de palme s'est servie de la RSPO pour dissimuler sous un écoblanchiment la destruction et les violations des droits de l'homme commises par les entreprises dans le secteur de l'huile de palme, tandis que l'industrie utilise la RSPO pour développer ses activités, la destruction de forêts et ses profits.

La RSPO se présente au public avec pour slogan « Transformer les marchés pour que l'huile de palme durable devienne la norme ». L'huile de palme est devenue l'huile végétale la moins chère disponible sur le marché mondial, ce qui en fait un choix très apprécié du groupe dominant des membres de la RSPO, gros acheteurs de cette matière première. Ils feront tout pour assurer un approvisionnement régulier en huile de palme bon marché. Ils savent également que la clé du succès des entreprises qui produisent de l'huile de palme « bon marché » réside dans un modèle particulier de production industrielle, une efficacité et une productivité sans cesse croissantes qui sont obtenues par : (1) des plantations à grande échelle et en monoculture, souvent par conversion de forêts tropicales riches en biodiversité ; (2) l'utilisation de plants « à haut rendement » qui exigent de grandes quantités de pesticides et beaucoup d'eau ; (3) des pressions exercées sur une main-d'œuvre bon marché, tout en employant le moins possible de travailleurs, dans des conditions précaires, afin de réduire aux maximum les coûts de l'entreprise ; (4) des profits initiaux considérables obtenus grâce aux bois tropicaux récoltés dans des coupes à blanc, qui sont ensuite utilisés pour financer le développement de plantations ; (5) l'accaparement par la violence des terres des communautés locales ou par le biais d'autres arrangements (notamment des régimes fiscaux favorables) conclus avec les gouvernements, afin d'accéder aux terres au coût le plus bas possible.

Les populations qui vivent sur les terres fertiles sur lesquelles les entreprises ont choisi d'appliquer ce modèle de production industrielle d'huile de palme payent un lourd tribut. La violence est intrinsèque à ce modèle :

- la violence et la répression lorsque les communautés s'opposent à l'accaparement de leurs terres par les entreprises car elles savent qu'une fois que leurs terres seront transformées en monocultures de palmiers à huile, leurs moyens de subsistance seront détruits, leurs terres et leurs forêts envahies. Dans d'innombrables cas, la déforestation causée par l'expansion de cette industrie a entraîné le déplacement de communautés ou détruit leurs moyens de subsistance et les entreprises enfreignent les droits coutumiers et prennent le contrôle des terres de la communauté ;

- les violences sexuelles et le harcèlement des femmes dans et autour des plantations, qui restent souvent invisibles car les femmes se retrouvent dans l'impossibilité d'exiger que leurs auteurs soient poursuivis en justice ;

- le travail des enfants et les conditions de travail précaires qui vont de pair avec la violation des droits des travailleurs ; les conditions de travail peuvent même être si mauvaises qu'elles ressemblent à des formes contemporaines d'esclavage. Ce modèle de travail qui relève de l'exploitation procure aux entreprises plus de profits économiques tout en permettant à l'huile de palme de rester un produit bon marché. C'est pourquoi ni elles ni leurs actionnaires ne font rien pour l'arrêter ;

- l'exposition des travailleurs, de communautés entières et de forêts, de rivières, de sources, de terres agricoles et de sols à une application excessive de pesticides ;

- la violence qui prive de leur souveraineté alimentaire les communautés entourées de plantations industrielles de palmiers à huile lorsque ces plantations occupent des terres nécessaires aux communautés pour la production de cultures vivrières.

La vision revendiquée par la RSPO sur la transformation du secteur industriel de l'huile de palme est vouée à l'échec car les principes de certification de la Table ronde favorisent ce modèle structurel violent et destructeur. La RSPO n'aborde pas non plus la question de la dépendance de l'industrie vis-à-vis du contrôle exclusif sur de vastes zones de terres fertiles, ni le paradigme de croissance de

l'industrie qui exige une expansion continue du contrôle des entreprises sur les terres communautaires et leur accaparement par la violence. Aucun des huit principes de certification de la RPSO ne suggère de transformer la dépendance de l'industrie vis-à-vis du secteur par rapport au contrôle exclusif sur de vastes étendues de terres ou du paradigme de croissance inhérent au modèle.

L'utilisation industrielle des huiles végétales a doublé au cours des 15 dernières années, l'huile de palme étant la moins chère. Cette augmentation massive de l'utilisation de l'huile de palme explique en partie l'expansion actuelle des plantations industrielles de palmiers à huile, en particulier en Afrique et en Amérique latine, depuis l'an 2000, en plus des vastes étendues de plantations existantes en Malaisie et en Indonésie, qui continuent également à se développer.

Sur le terrain, d'innombrables exemples montrent que les plantations industrielles de palmiers à huile continuent d'être synonymes de violences et de destructions pour les communautés et les forêts. Les expériences des communautés dans les nouvelles régions occupées par des plantations industrielles de palmiers à huile, comme que le Gabon, le Nigeria, le Cameroun, le Liberia, la Sierra Leone, le Pérou, le Honduras, le Brésil, la Colombie et l'Équateur, sont similaires aux expériences passées et actuelles des communautés en Indonésie et en Malaisie.

La RSPO crée un écran de fumée qui rend cette violence invisible pour les consommateurs et les financeurs. Les gouvernements négligent souvent de prendre des mesures réglementaires pour mettre un terme à l'expansion des plantations et à la demande croissante d'huile de palme ; ils comptent sur la RSPO pour apporter une source apparente de durabilité. Par exemple, dans sa propagande publique, la RSPO prétend qu'elle soutient plus de 100 000 petits propriétaires. Cependant, les bénéfices tirés de la production de l'huile de palme sont encore accaparés de manière disproportionnée par les entreprises d'huile de palme : en 2016, 88 % de l'huile de palme certifiée provenait de plantations d'entreprises et 99,6 % de la production était contrôlée par des entreprises.

La RSPO affirme également que le principe du consentement libre, informé et préalable (CLIP) occupe une place essentielle parmi ses propres principes et critères. Le droit au CLIP implique, entre autres, que si une communauté refuse l'implantation de cette monoculture sur son territoire, les opérations ne peuvent être effectuées. La réalité nous montre cependant que, malgré cela, de nombreux projets vont de l'avant. Les concessions sont souvent garanties avant que l'entreprise ne prenne contact avec les communautés concernées. Dans ces circonstances, affirmer que le CLIP est au cœur de la RSPO est tout simplement faux et méprisant.

La RSPO affirme également que lorsqu'il existe des conflits avec les sociétés de plantation, les communautés peuvent toujours utiliser sa procédure de plainte. Cependant, la procédure est complexe et ne résout que rarement les problèmes que les communautés rencontrent et veulent résoudre. Cela devient particulièrement évident en ce qui concerne les conflits liés aux problèmes de revendications foncières, dans lesquels la procédure défavorise les communautés. Elle permet aux entreprises de continuer à exploiter les terres de la communauté jusqu'à ce que les tribunaux aient statué. Cette approche encourage les entreprises à ne pas s'intéresser à de tels conflits et à compter sur des procédures judiciaires qui s'éternisent, souvent sur plusieurs décennies.

La RSPO a également invoqué le fait que les plantations industrielles de palmiers à huile ont permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté. Cette affirmation est certes discutable, d'autant plus qu'un nombre important de personnes ont été déplacées au cours des dernières décennies pour laisser la place à des plantations. Communautés autochtones ont en effet perdu leurs terres fertiles,

leurs forêts et leurs ressources fluviales au profit de plantations de palmiers à huile, ce qui a des retombées négatives pour leur alimentation, leur culture et leurs économies locales.

La promesse de « transformation » de la RSPO s'est transformée en un puissant outil d'écoblanchiment des entreprises du secteur de l'huile de palme. La RSPO donne à cette industrie, qui demeure responsable de l'accaparement violent de terres, de destructions de l'environnement, de pollutions résultant d'un usage excessif de pesticides et de destruction des moyens de subsistance de paysans et de peuples autochtones, une image « durable ». L'adhésion à la RSPO semble suffire aux investisseurs et aux entreprises pour prétendre qu'ils sont des acteurs « responsables ». Cet écoblanchiment est particulièrement étonnant, car le fait d'être membre ne donne aucune garantie. Récemment encore, une entreprise est devenue membre de la RSPO après que l'on ait découvert qu'elle rasait plus de 27 000 hectares de forêt tropicale en Papouasie, en Indonésie.

La certification est structurellement dépendante de la politique et des textes législatifs qui ont justement été à l'origine des nombreux problèmes d'environnement et de droits fonciers communautaires liés aux plantations de palmiers à huile. Ces problèmes de gouvernance systémiques sont inhérents au pouvoir de l'État et fonctionnent dans le cadre de ce modèle économique destructeur. Pour cette raison, les systèmes de certification ne peuvent pas apporter une protection suffisante aux forêts, aux droits des communautés et à la souveraineté alimentaire, et garantir la durabilité. Les gouvernements et les financeurs doivent prendre la responsabilité de mettre un terme à l'expansion destructrice de l'huile de palme, qui enfreint les droits des communautés locales et des peuples autochtones. Les gouvernements doivent prendre les mesures immédiates suivantes :

- mettre immédiatement en place un moratoire sur l'expansion des plantations de palmiers à huile et l'utiliser comme un répit pour définir les cadres politiques ;
- réduire considérablement la demande en huile de palme : cesser d'utiliser des ressources alimentaires comme carburant
- renforcer et respecter les droits des communautés locales et des peuples autochtones pour garantir, entre autres, leur autodétermination, le contrôle sur leur territoire et leur droit à la terre ;
- promouvoir l'agroécologie et le contrôle communautaire de leurs forêts, permettant ainsi de d'accroître les revenus, les moyens de subsistance et la souveraineté alimentaire au niveau local, au lieu de développer l'agro-industrie.

[emailpetition id="3"]